



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 22 septembre 2006

**Approbation des conditions de financement du futur centre
d'incendie et de secours de Niort**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 36

Convocation du Conseil Municipal :
le 4 septembre 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 29 septembre 2006

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Elsie COLAS, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT

Secrétaire de séance : Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Rodolphe CHALLET.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Guillaume JUIN.
M. Yannick TARDY donne pouvoir à Mme Madeleine CHAIGNEAU.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.

Excusés :

Adjoints :

Mme Jeanine BIMES

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 septembre 2006

DELIBERATION D20060342

Monsieur Gérard NEBAS, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Un accord est intervenu entre le SDIS et les communes concernées sur le financement du futur centre de secours et d'incendie de Niort, qui remplacera l'actuel centre de secours de la rue Baujet, et qui sera construit dans un secteur qui permettra sa desserte tout à la fois par la rue de l'aérodrome et par l'avenue de Limoges, à proximité du boulevard Mendes France.

Le SDIS a souhaité que cet accord soit soumis par les Maires desdites communes à l'approbation de leur conseil municipal.

La proposition qui nous est faite est la suivante :

Le SDIS étant maître d'ouvrage et le coût global de l'opération s'élevant à 7 000 000 € dont 400 000 € pour le terrain, les communes desservies en premier appel par le futur centre de secours participeront, ensemble, à hauteur de 20% du coût global, soit 1 400 000 €.

Sur ces 1 400 000 €, le coût du terrain (400 000 €) sera mutualisé entre les communes non desservies par un centre de première intervention et le reste (1 000 000 €) sera mutualisé entre toutes les communes desservies en premier appel par le futur centre.

La mutualisation se fera sur la base de la population. Il en résultera un coût par habitant de 9,40 € pour les communes desservies par un centre de première intervention et de 14.50 € pour les autres communes.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les conditions de financement du futur centre d'incendie et de secours de Niort telles que précisées ci-dessus.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	36
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	9

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Gérard NEBAS

[Ordre du jour](#)